

Assumant ses fonctions de président, M. Kidd rappela que le Congrès n'avait que dix jours pour étudier les divers problèmes et les changements survenus depuis la réunion d'Elseneur, c'est-à-dire depuis dix ans. Il affirma que sagesse, compréhension, imagination créatrice pouvaient seules permettre de réaliser des progrès. "Nous devons veiller à ce que, de nos jours, personne ne manque de nourriture ni terrestre ni spirituelle", dit-il.

Au cours de trois séances plénières, les délégués entendirent plusieurs exposés sur les problèmes à l'étude. M. J. C. Mathur, directeur de la radio de l'Inde, parla des moyens de grande information et de l'éducation des adultes dans un monde en évolution; M. Charles H. Barbier aborda la question des responsabilités de ceux qui enseignent aux adultes, et M<sup>re</sup> F. J. Smyth, directeur de l'Institut Coady de l'Université Saint-François-Xavier, d'Antigonish (Nouvelle-Écosse), traita du rapport des sciences sociales et de l'éducation des adultes.

Le Congrès répartit le gros de la tâche entre trois Commissions qui s'occupèrent respectivement des sujets suivants: 1) définition et domaines de l'éducation des adultes, 2) méthodes d'éducation des adultes, 3) structure et organisation de l'éducation des adultes.

#### **Recommandations du Congrès**

Les 30 et 31 août, lors des séances finales, le Congrès examina les recommandations des commissions. Les délégués demandèrent aux gouvernements d'inclure l'éducation des adultes dans leurs programmes nationaux d'éducation et de développement économique, surtout dans les pays en voie d'expansion; les représentants soulignèrent à l'unanimité l'urgence de ces projets, rendue plus brûlante encore par l'essor technologique et l'affaiblissement des cultures traditionnelles. Sans programmes méthodiques les peuples pourraient être désorientés, mécontents ou même hostiles devant des changements dont ils ne concevraient ni la nature ni la portée. Les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité:

1. Le Congrès exhorte les gouvernements à faire de l'éducation des adultes, non des programmes complémentaires, mais une partie intégrante de leurs systèmes nationaux d'éducation.
2. Les programmes de développement économique, bilatéraux, multilatéraux ou exécutés par les Nations Unies ou les institutions spécialisées, devraient inclure l'éducation des adultes; ainsi l'opinion publique serait-elle préparée à bénéficier de ces programmes tout en participant activement à l'amélioration des conditions de vie.
3. Bien que les modalités d'intervention gouvernementale dans l'éducation des adultes puissent évidemment varier selon le niveau de développement et les systèmes éducatifs des divers pays, les délégués estiment que tous les gouvernements doivent établir les conditions financières et administratives permettant la mise en œuvre efficace de programmes d'éducation des adultes.
4. Les délégués demandent aux gouvernements de favoriser la formation